



Agence  
Parisienne  
du Climat

avec



France  
Rénov'  
Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

FORUM  
habiter  
durable



Rénovation énergétique, végétalisation, énergies renouvelables...

# TOUT POUR RÉNOVER VOTRE COPROPRIÉTÉ

9 AVRIL 2026

**Bienvenue !**



# Conférence

---

## Mot d'accueil



**Karine BIDART**

*Directrice Générale*

**AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT**

# PROGRAMME DES CONFÉRENCES

## HOTEL DE VILLE

Salon  
Georges  
Bertrand

**9h00** Conférence d'ouverture

**10h30** Comment se lancer dans un projet de rénovation lorsque l'on est une petite copropriété (moins de 30 logements) ?

**11h30** La ventilation collective : retours d'expériences de copropriétés de 1900 à nos jours

**12h30** Les expertises sur mesure au service des travaux de rénovation en copropriété

**14h00** Végétaliser sa copropriété avec le dispositif CoprOasis

**15h00** Installer un mode de chauffage renouvelable dans son immeuble

**16h30** Améliorer la gestion des déchets dans son immeuble

**17h30** Propriétaires bailleurs : les aides financières disponibles pour vos projets de rénovation énergétique

## ACADEMIE DU CLIMAT

Salle  
Pépinère

**9h30** Vélos en copropriété : enjeux, conseils, aides pour l'aménagement d'espaces de stationnement

**10h30** Comment construire un projet de rénovation avec son syndic ?

**11h30** Installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa copro, c'est possible !

# Conférence d'ouverture

---



**Alice Timsit**

*Adjointe au maire, en charge  
de la transition écologique,  
du Plan climat, de l'eau et  
de l'énergie  
Ville de Paris*



**Jacques Baudrier**

*Adjoint au maire de Paris en  
charge du logement, de la  
rénovation thermique, de  
l'encadrement des loyers et de  
la défense des locataires  
Ville de Paris*



**Philippe Castanet**

*Directeur général  
des services  
Métropole du Grand Paris*



**Laurent Bresson**

*Directeur  
Direction Régionale et  
Interdépartementale de  
l'Hébergement  
et du Logement d'Île-de-France*



**Nadejda Avramova**

*Présidente  
Compagnie des  
Architectes de Copropriété*



**Olivier Princivalle**

*Président  
FNAIM du Grand Paris*



**Olivier Safar**

*Vice-Président  
UNIS*

Animé par



**Karine BIDART**

*Directrice Générale  
AGENCE PARISIENNE DU  
CLIMAT*

# Conférence

---

**Comment se lancer dans un projet de rénovation lorsque l'on est une petite copropriété (moins de 30 logements) ?**



# Intervenants



**Antonin MEYER**



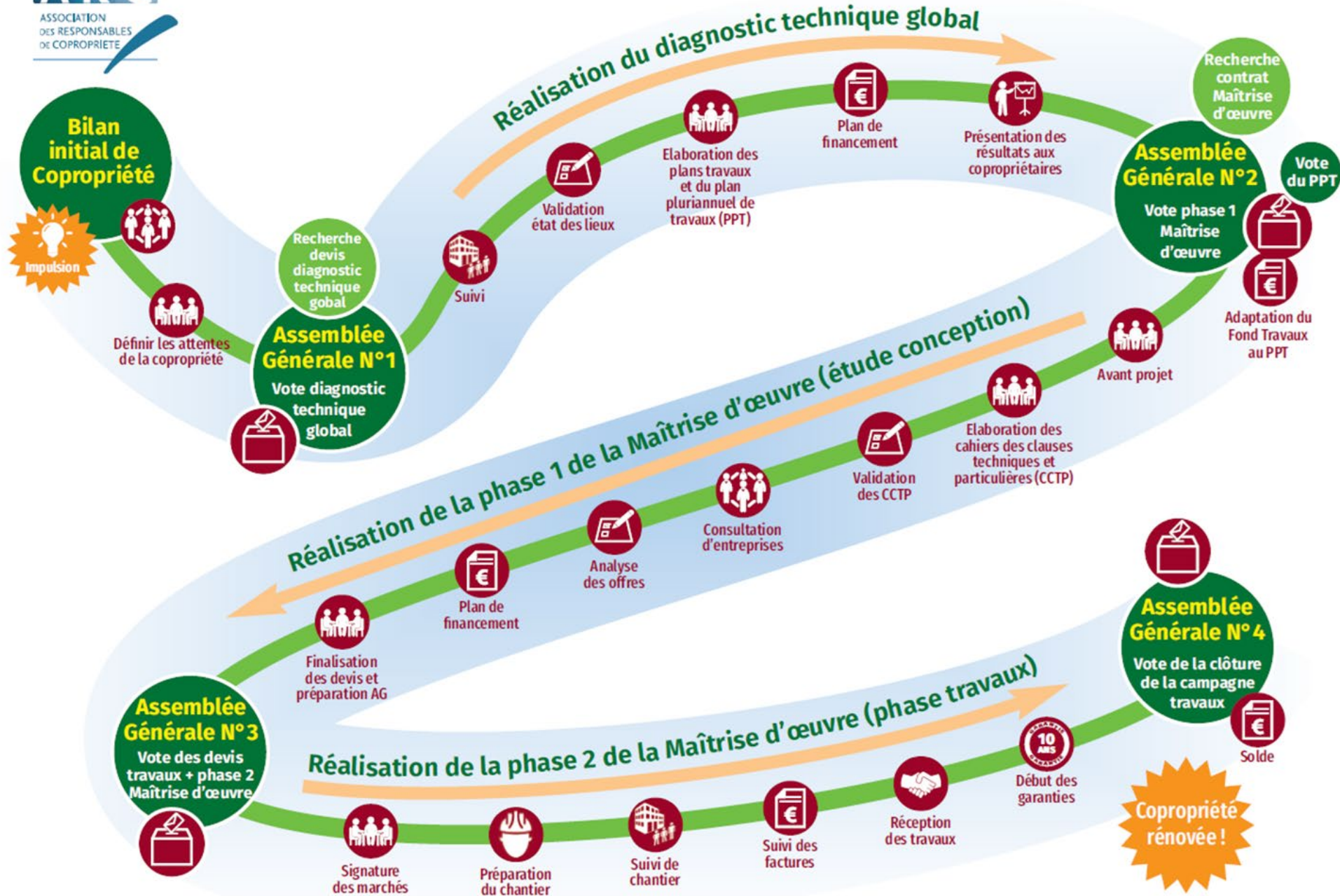
**Stanko TRIFUNOVIC**



# Quelles difficultés et obstacles pour les petites copros ?

- L'obstacle principal : les sommes engagées sont à partager par moins de copropriétaires
- Les petites copropriétés sont plus réticentes à engager les professionnels adéquats (architectes, BET techniques)
- Difficulté à trouver des entreprises (cette difficulté est devenue une niche pour certains ensembliers, proposant parfois des prix 30% supérieurs au marché « parce que c'est une petite copro »)
- En raison du manque d'intérêt des professionnels, les petites copros se résolvent à prendre des offres sans réelle mise en concurrence
- Structurellement, les petites copropriétés sont moins éligibles à MaPRimRénov' (35% de gains énergétiques difficiles à atteindre)

# LES ÉTAPES DE LA RÉNOVATION



## La particularité des copros en syndic non-professionnel

- Les copropriétés gérées par des syndics non-professionnels sont généralement petites
- Les syndics sont moins structurés et ont plus de mal à mener des projets
- Les architectes constatent, par exemple, qu'ils sont souvent contactés mais après leur avis ou diagnostic, les travaux se font sans eux
- L'obtention de prêts est possible mais plus compliquée de part la réticence des institutions de prêt et des caisses de cautionnement
- Le parcours MPR est très lourd et demande beaucoup d'engagement et de temps par le syndic non-professionnel

# Comment s'organiser au sein de la copropriété ? Le rôle du **Conseil Syndical**



## 3 Donne son avis

*Facilite la transmission  
d'informations entre les  
copropriétaires et  
le syndic  
Il est force de proposition !*

## 1 Représente les copropriétaires



## Conseil Syndical

**SA CONSTITUTION EST OBLIGATOIRE**

## Syndic



## 2 Assiste le syndic et contrôle sa gestion

**Le Conseil Syndical doit être actif et constituer une commission Travaux, regroupant les personnes de la copro ayant des compétences ou de l'intérêt pour ce sujet**

# Tirer parti des audits obligatoires (PPT et DPE Col.)

## ❑ Plan Pluriannuel de Travaux Collectif

Obligation d'avoir un plan avec une liste de travaux à faire sur dix ans, comprenant : classement par priorité, prix estimatifs, gains énergétiques, propositions de phasage.



Ce **Plan** peut être fait en réalisant un **Diagnostic Technique Global** ou en faisant une Analyse Architecture et Technique du Bâti avec DPE Collectif (*que les syndicats appellent PPT avec DPE*)

## ❑ Diagnostic de Performance Energétique Collectif

C'est le classement DPE de l'immeuble entier.

Ces deux audits **obligatoires** vous apportent des pistes pour le pilotage raisonné de votre copropriété dans les prochaines années.  
Cela n'est pas une maîtrise d'œuvre mais permet d'éviter les tâtonnements et erreurs de priorité !

## Quels aides techniques avant la rénovation ? (FranceRénov/Coach Copro, acteurs tels l'ARC)

- Des aides existent :

MaPrimRénov', Chèque Audit MGP, C2E, TVA 5,5%, Prêts à taux 0, dispositifs divers pour équipement des bornes de recharge, locaux à vélos, etc :

**pour aider à passer à l'acte !**

- Des accompagnements : France Rénov' (opérateur local à Paris : APC/Coach Copro)

# L'importance du casting du Maître d'Œuvre

- Le maître d'œuvre (architecte ou non) est au centre de toute rénovation
- Il doit posséder les qualités suivantes :
  - Expérience dans le domaine de la Copropriété
  - Communication et pédagogie, capacité d'écoute et d'échange avec le Conseil Syndical.
  - Connaissance et prise en compte des possibilités de subventions (dispositifs C2E, MaPrimRénov, etc).
  - Capacité de coordination et synthèse avec autres membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre : Bureaux d'études techniques (BET), géomètres, SPS, bureaux de contrôle, ingénieurs financiers).
- Le Conseil Syndical doit créer un Cahier des Charges de ce qu'on attend de la mission du maître d'œuvre (prévoir réunions supplémentaires)
- Il faut mettre en concurrence les architectes

# Conférence

---



## La ventilation collective en copropriété : retours d'expérience de copropriétés de 1900 à nos jours

# Intervenants



**Alain MARTINO**



**COULON<sup>SA</sup>**



**Célia ROUSSELET**





- **+10 ans d'expériences au service de la qualité de l'air intérieur**
- **Un accompagnement complet : étude, travaux, maintenance**
- **Des moyens logistiques importants pour vous accompagner efficacement dans vos projets**
- **Un personnel hautement qualifié**
- **Certifications RGE et Qualibat**
- **Filiale du Groupe Coulon**

# Zoom 1 : Château du 16e siècle

# Création d'un système de ventilation dans un château du 16e siècle réhabilité en logements



# Intégration du nouveau réseau aéraulique sans modifier la charpente existante



## S'adapter aux contraintes pour intégrer les caissons d'extraction dans le bâtiment



# Zoom 2 : Immeuble années 30

# Création d'un système de ventilation basse pression hygro A dans un immeuble de 1929 à Boulogne

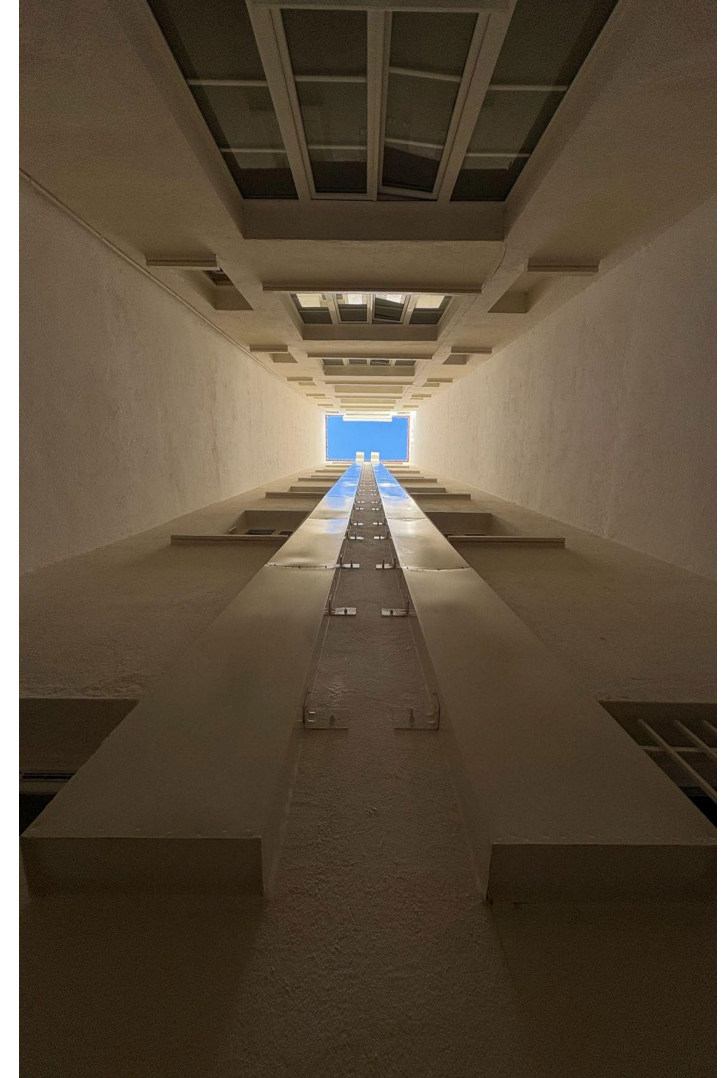
AVANT TRAVAUX



## Mise en place du nouveau réseau de gaines et moteur d'extraction raccordés aux conduits des pièces humides



# Création et installation de gaines extérieures en pignon pour extraire les WC et salles de bain non pourvues de conduits



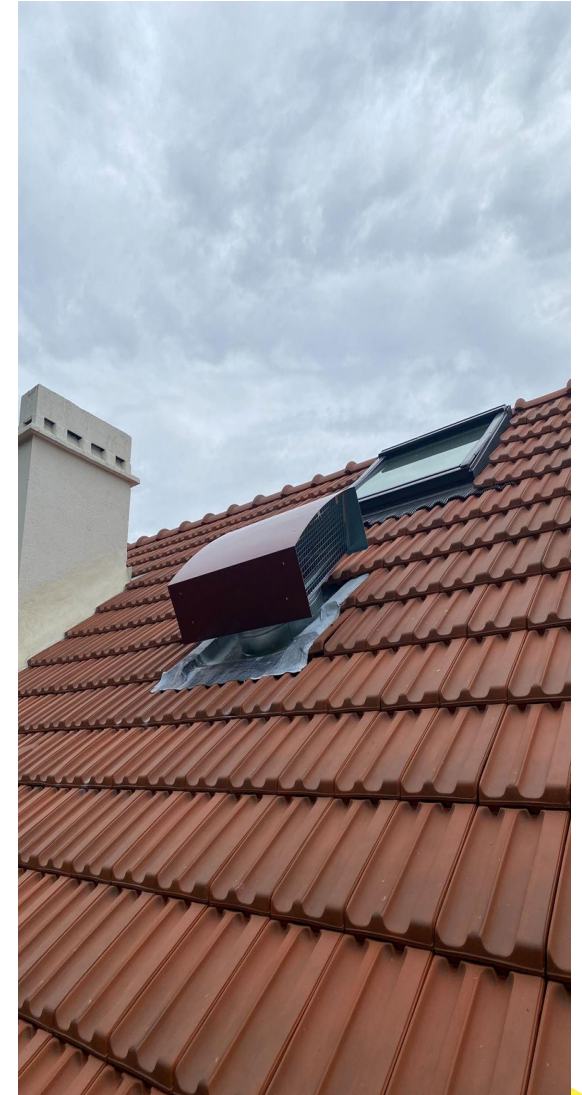
# Zoom 3 : Copropriétés des années 60

# Création d'un système de ventilation basse pression hygro A en comble dans une copropriété de 1963 à Athis Mons

72 logements



# Création d'un système de ventilation basse pression hygro A en comble dans une copropriété de 1963 à Athis Mons



# Création d'un système de ventilation haute pression à Gif-sur-Yvette

Rénovation totale du système existant installé dans les années 80 - 80 logements



# Zoom 4 : Tour de 1975

# Réhabilitation du système de ventilation d'un Immeuble de Grande Hauteur (IGH)



19e arrondissement de  
Paris

1975

220 logements

108m de hauteur

Avant et pendant les  
travaux



# Réhabilitation du système de ventilation d'un Immeuble de Grande Hauteur (IGH)



Mise en place de  
nouveaux extracteurs  
gros débit



## Des interventions rapides et efficaces



# Conférence

---



## **Les expertises sur mesure au service des travaux de rénovation en copropriété**

# Les intervenant.es



**Christel  
LE HELLO**

**leore**



**Nathalie  
SANTOS**

Copropriétaire



**Annette Cochard**





# Une rénovation énergétique maîtrisée grâce à nos propres compagnons



**MÉTALLERIE**



**ÉTANCHÉITÉ  
COUVERTURE**



**PLOMBERIE  
CVC**



**FAÇADES**



## COPROPRIÉTÉS

**LEORE® accompagne syndics et conseils syndicaux dans l'entretien et la rénovation de leurs immeubles.**

Notre expertise multimétier garantit des travaux coordonnés, durables et maîtrisés.

**Les bénéfices pour votre copropriété :**

- > Un suivi personnalisé
- > Un budget optimisé
- > Un patrimoine valorisé
- > Des solutions durables et économiques

Ils ont fait confiance à LEORE®

*Le Pré de l'Enclos II (PE2)*  
**Villiers-le-Bel**

*Résidence Sévigné*  
**Clichy-sous-Bois**

## Ensemble, rénovons l'avenir

Chez LEORE®,  
avec nos équipes, nous mettons  
l'humain et la qualité au cœur  
de chaque projet.

- > Travaux garantis : assurance décennale et responsabilité civile
- > Respect des délais et des budgets
- > Atteinte des objectifs de performance énergétique
- > Interlocuteur unique pour un suivi simple et efficace
- > Réduction de vos frais d'entretien



FAÇADES



PLOMBERIE  
CVC



ÉTANCHÉITÉ  
COUVERTURE



MÉTALLERIE



leore

DES EXPERTISES  
SUR MESURE  
AU SERVICE DE  
LA RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE



VINCI  
CONSTRUCTION



## La nouvelle solution agile et multiexperte

Nous accompagnons copropriétés, syndicats, bailleurs sociaux, collectivités et promoteurs dans leurs projets de rénovation, de construction et d'entretien.

- > Engagement durable
- > Certifié QUALIBAT mention RGE
- > Multiexpertise en production propre



**leore**  
INTERVIENT PARTOUT  
EN FRANCE

leore@vinci-construction.com



## FAÇADES

Réhabilitation thermique, réparation de sinistres, travaux neufs : LEORE® embellit et protège vos façades.

Nos interventions valorisent vos immeubles tout en améliorant leur performance énergétique.

- > Bardage ventilé (tout parement)
- > Enduit mince sur isolant
- > Brique et plaquette de parement

## PLOMBERIE CVC



Avec LEORE®, vous bénéficiez d'installations fiables, durables et adaptées pour un confort quotidien sans compromis.

- > Pompes à chaleur
- > Panneaux photovoltaïques
- > Chauffage et sous-station



## ÉTANCHÉITÉ COUVERTURE

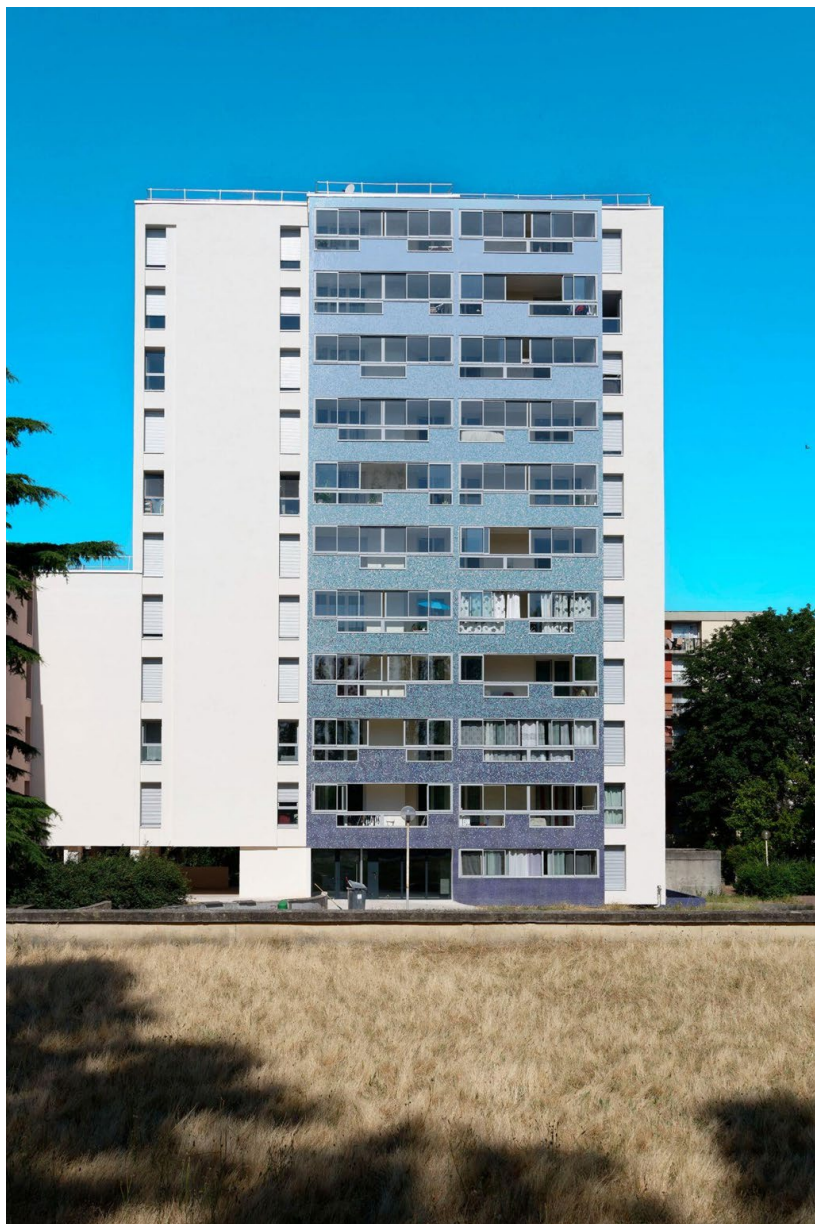
LEORE® protège vos bâtiments contre les infiltrations et l'humidité pour garantir leur pérennité.

Nos équipes interviennent sur toutes les zones sensibles afin d'assurer une protection complète et durable.



## MÉTALLERIE

LEORE® conçoit, fabrique et rénove vos ouvrages métalliques pour allier sécurité, esthétique et durabilité.



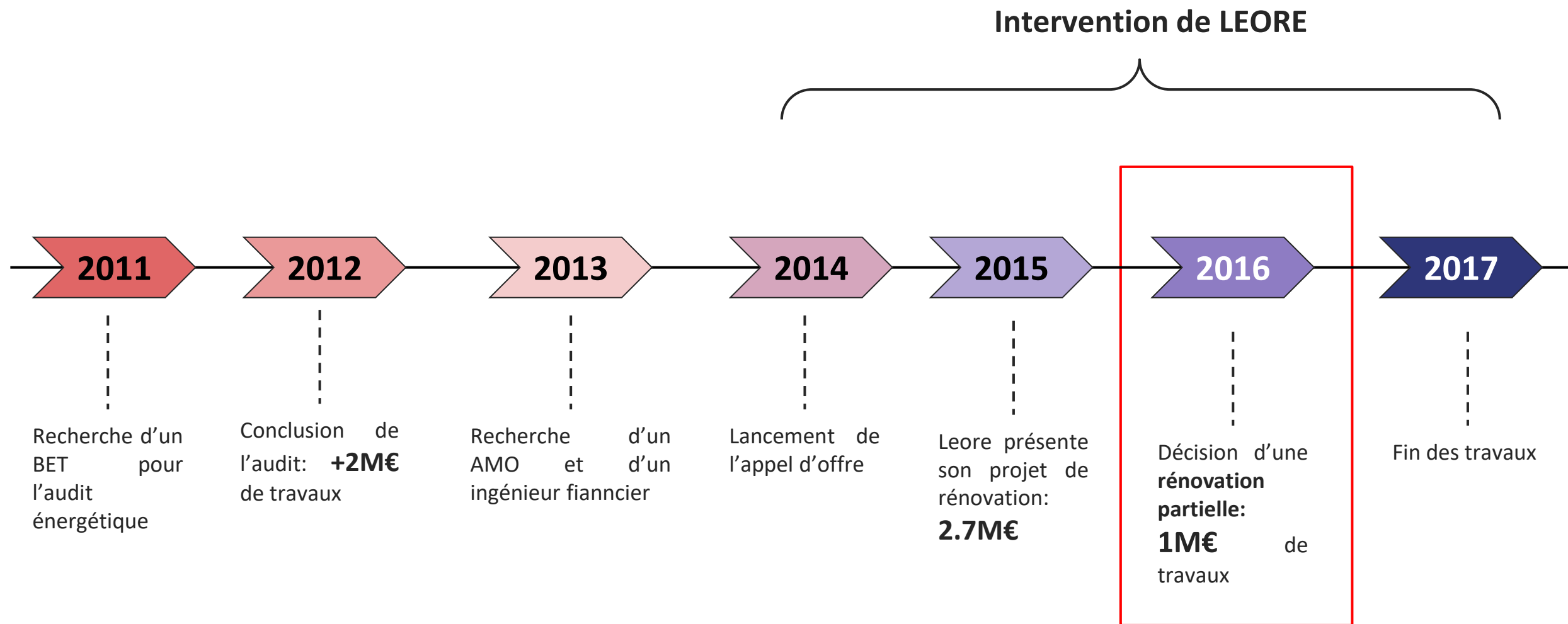
Le jardin d'hiver comme extension du salon



## Rénover, valoriser et pérenniser le patrimoine immobilier

- Un suivi personnalisé
- Un budget optimisé
- Un patrimoine valorisé
- Des solutions durables et économiques

# Une rénovation sur-mesure adaptée aux besoins des copropriétaires



# S'adapter au budget pour rendre le projet possible

## PROBLÈME

Un reste à charge trop élevé : entre **20 et 35k** par appartement



# Que retenir de ce projet ? - Point de vue copro

## Copropriété:

- Constituer un fonds de travaux significatif pour financer les 1ères études et combler les retards de paiements
- S'assurer que le syndic a les compétences et la volonté de s'engager dans le projet
- Avoir une bonne communication avec les parties prenantes

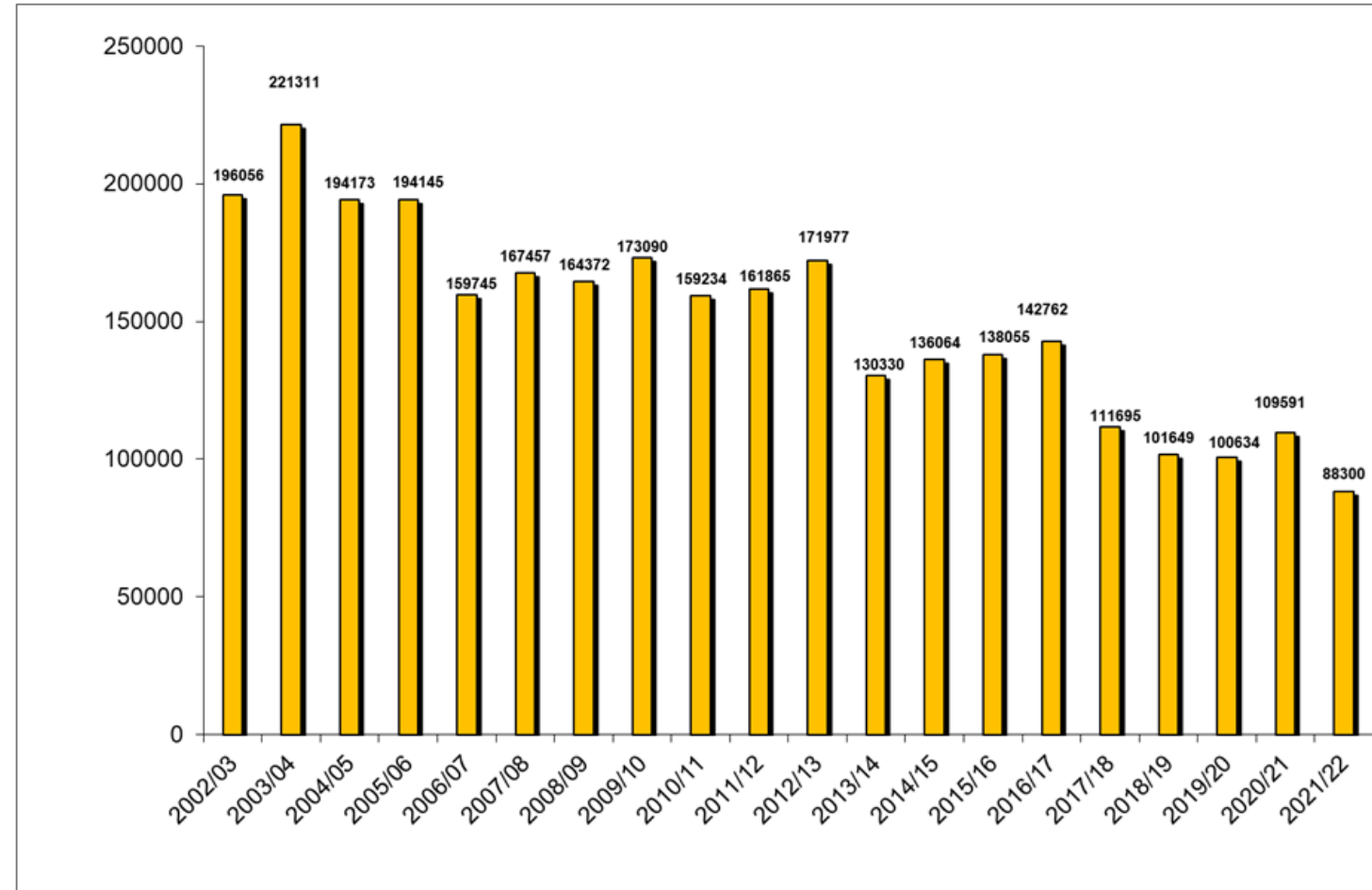


# Que retenir de ce projet ? - Point de vue Leore

## Leore :

- Les entreprises en corps d'états séparés peuvent s'adapter à votre projet
- Les gains énergétiques sont assurés

Consommation du gaz en m3



# Conférence

---

## Végétaliser sa copropriété : le dispositif CoprOasis



# Intervenant.e.s



**Eva ROCCHIA**



**Thomas PEREZ-VITORIA**



**Claire POISSON-QUINTON**



**Végétaliser et désimperméabiliser** : rafraîchir, embellir, et valoriser sa copropriété

→ Une **amélioration considérable du cadre de vie**, pour les habitants, mais aussi pour la biodiversité !



© Ville de Paris



© Agence Parisienne du Climat



## Accompagnement technique

Annuaire CoachCopro du Grand Paris

### Trouver le bon professionnel pour vos travaux de rénovation en copropriété

**882** professionnels affiliés

Type de structure: Paysagiste

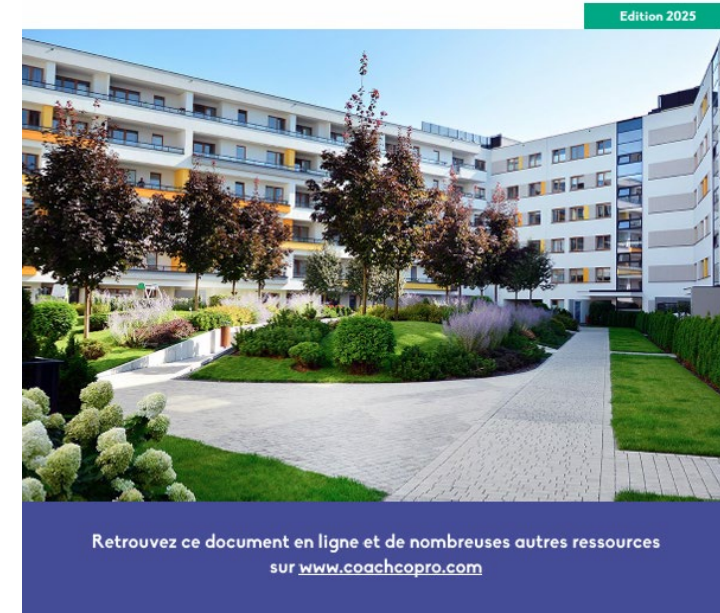
Type de prestations: Conception paysagère / végétalisation ,Travaux paysagers / végétalisation

Rechercher par mot clé: Nom, Siret, Code postal

[Rechercher un professionnel](#) [Réinitialiser la recherche](#)



### CAHIER DES CHARGES Conception d'un projet de désimperméabilisation et végétalisation en copropriété





## Accompagnement financier

### Phase études

**Forfaitaire 5000€**

Ensemble des études préalables (faisabilité et conception)

*Conformité au cahier des charges  
Concepteur provenant de l'annuaire CoachCopro*

### Phase travaux

**De 30 à 80% du montant HT des  
travaux éligibles  
Plafond de 30 000 €**

*Variable selon :*

- *Type de projet*
- *Ambition environnementale en matière de gestion des eaux de pluie notamment*
- *Localisation du projet (Renforcement végétal, QPV)*

## Cours d'immeubles

- Subvention allant jusqu'à **80% du montant HT** des travaux
- Attention particulière portée sur la **gestion des eaux pluviales**
- Palettes végétales favorisant la **biodiversité**
- Projet **en dehors d'une rénovation énergétique globale**



© Copropriété Louise Labé

## Toitures terrasses

- Subvention allant jusqu'à **70% du montant HT** des travaux
- De la toiture extensive à intensive
- Projet **en dehors d'une rénovation énergétique globale**



© Etandex

## Autres travaux

- Façades végétalisées
- Cuves de récupération d'eaux de pluie



© Agence Parisienne du Climat



Inscription sur  
CoachCopro



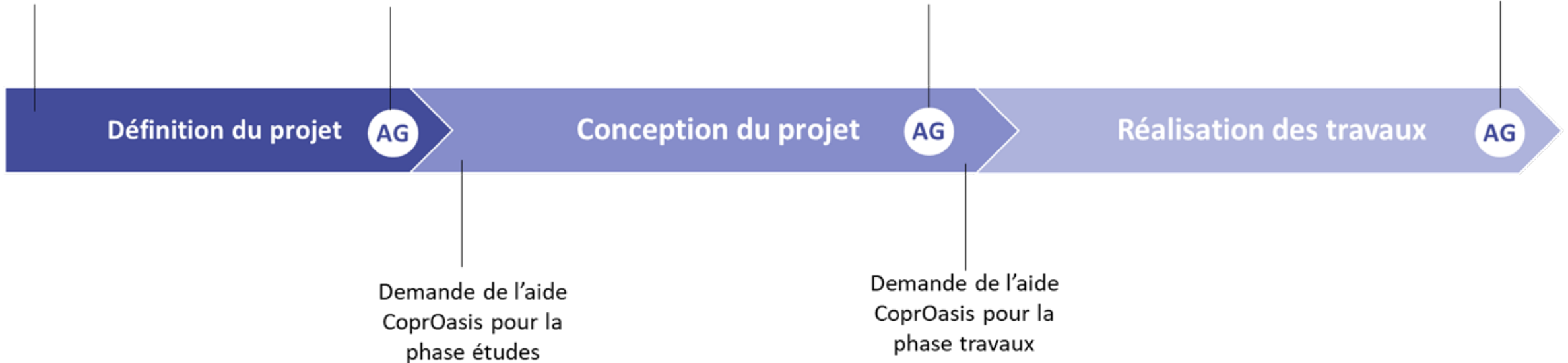
Choix du maître  
d'œuvre pour  
concevoir le projet



Vote des travaux, choix des  
entreprises



Réception des  
travaux



# Retour d'expérience : végétalisation de la cour d'une copropriété du 12e arrondissement et réaménagement total

- Cour de 140m<sup>2</sup> bétonnée en mauvais état
- Après projet : **90% de la cour est perméable** (126m<sup>2</sup>)
- 77m<sup>3</sup> d'eau déconnecté du réseau !
  
- **Travaux de végétalisation : 26 600 €** (subvention de 13 300 €). Total travaux : 41 000 €.
- Montant moyen par logement avec les aides : 1200 €



© Agence Parisienne du Climat

# Merci pour votre attention !

→ Vous avez des questions sur votre projet de végétalisation ?  
N'hésitez pas à venir faire un ***speed-meeting*** avec les experts de  
l'Agence Parisienne du Climat !

# Conférence

---

## Installer un mode de chauffage renouvelable dans son immeuble



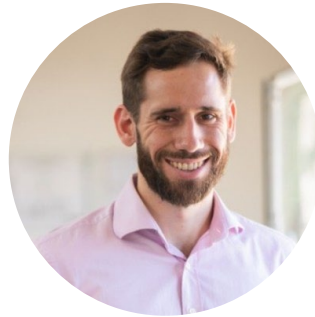
# Intervenant.e.s



**Anne-Sophie  
POUZOLS**



**Thomas  
PERINEAU**



**Baptiste  
GARCIA-RUNDSTADLER**



**Jean-Marie  
BOISSEAU**

Membre du  
conseil syndical



**Benjamin  
ROUGEYROLES**



Un nouvel **accompagnement gratuit** pour les copropriétés pour :

- Vous fournir des informations et des conseils concrets sur la chaleur renouvelable,
- Étudier l'opportunité technique et économique de votre projet, en géothermie de surface et/ou en solaire thermique,
- Vous aider à mobiliser les aides financières existantes, notamment le Fonds Chaleur de l'ADEME.



Réseau de chaleur urbain, pompe à chaleur, géothermie, solaire thermique, systèmes hybrides...

## **Chaleur renouvelable : quelles solutions pour votre copropriété ?**

**Vous souhaitez faire évoluer le système de chauffage et d'eau chaude sanitaire de votre copropriété vers des énergies renouvelables, afin de mieux maîtriser vos factures face aux fluctuations des prix de l'énergie ?**

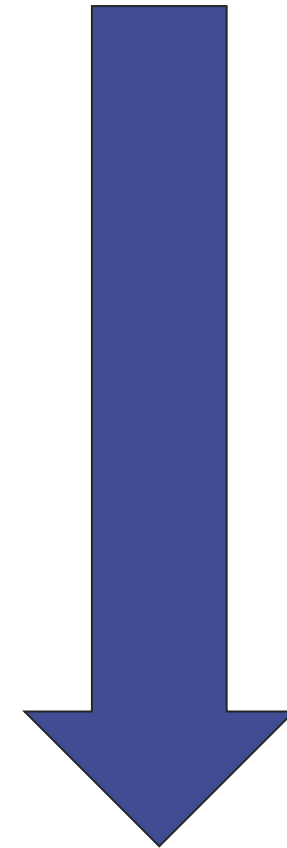
Votre copropriété parisienne porte un projet de rénovation énergétique ?

**Des aides spécifiques sont mises en place pour vous aider à concrétiser votre projet :** conseils et études d'opportunités, financements dédiés. L'Agence Parisienne du Climat vous conseille et vous guide gratuitement dans vos démarches.



Une étude de potentiel en chaleur renouvelable par **ordre de priorité** :

1. Le réseau de chaleur urbain (RCU) de la Ville de Paris ;
1. Le solaire thermique ;
1. La géothermie de surface ;
1. Les pompes à chaleur (PAC) aérothermiques ;
1. Les chaudières biomasse.



**Vous souhaitez être accompagné·e ?**



Inscrivez-vous sur la plateforme CoachCopro et indiquez votre intérêt pour la chaleur renouvelable lors des 1ers échanges avec votre référent·e !

[www.coachcopro.com/inscription](http://www.coachcopro.com/inscription)

# Quels avantages offrent la chaleur renouvelable ?



Réduire les émissions de gaz à effet de serre  
Réduire la dépendance aux énergies fossiles



Se protéger des crises énergétiques et des fluctuations des prix de marché  
Accroître la souveraineté énergétique



Contribuer à l'adaptation du territoire au changement climatique  
Réduire les effets d'îlot de chaleur des systèmes énergétiques (climatisation)



## LES OBJECTIFS DE PARIS D'ICI 2030

par rapport à 2004

  **-40 %**  
d'empreinte  
carbone  
du territoire

  **-50 %**  
d'émissions  
locales de gaz  
à effet de serre

 **45 %**  
d'énergies  
renouvelables → **10 %**  
produites  
localement

 **-35 %**  
de consommations  
énergétiques

## LES OBJECTIFS DE PARIS D'ICI 2050

par rapport à 2004

  **-80 %**  
d'empreinte  
carbone  
du territoire

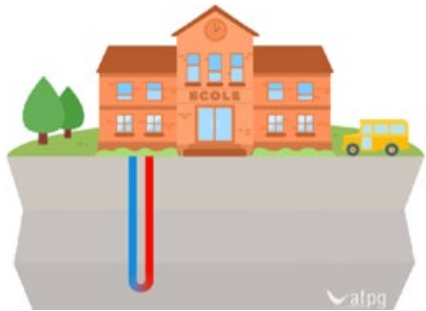
  **-100 %**  
d'émissions  
locales de gaz  
à effet de serre

 **100 %**  
d'énergies  
renouvelables → **20 %**  
produites  
localement

 **-50 %**  
de consommations  
énergétiques



Un premier Contrat de chaleur renouvelable parisien



Exploiter d'avantage le potentiel géothermique de Paris



Accroître la part de renouvelable dans le réseau de chaleur

# Le réseau de chaleur urbain parisien



Existe depuis 1927

600 km de réseaux (vapeur et eau chaude)

16 communes desservies

6 000 abonnés

(l'équivalent de 425 000 logements)

Outil incontournable pour réussir la transition  
énergétique de Paris

Zone de développement prioritaire :  
Parcelles à moins de 60m du réseau

Obligation de raccordement :

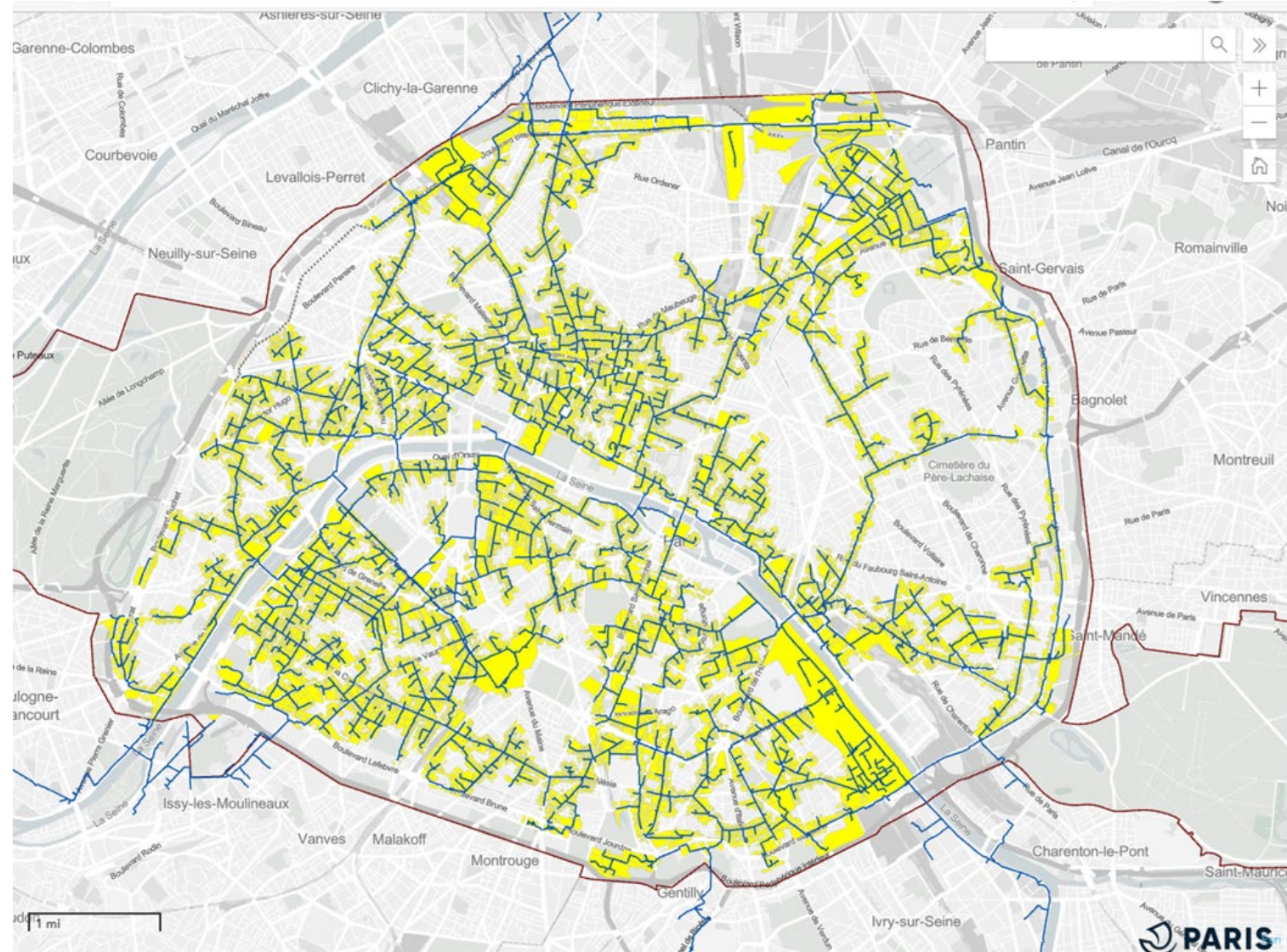
Neuf ou Grosse rénovation

Existant en chauffage collectif

Extension dans les zones blanches :

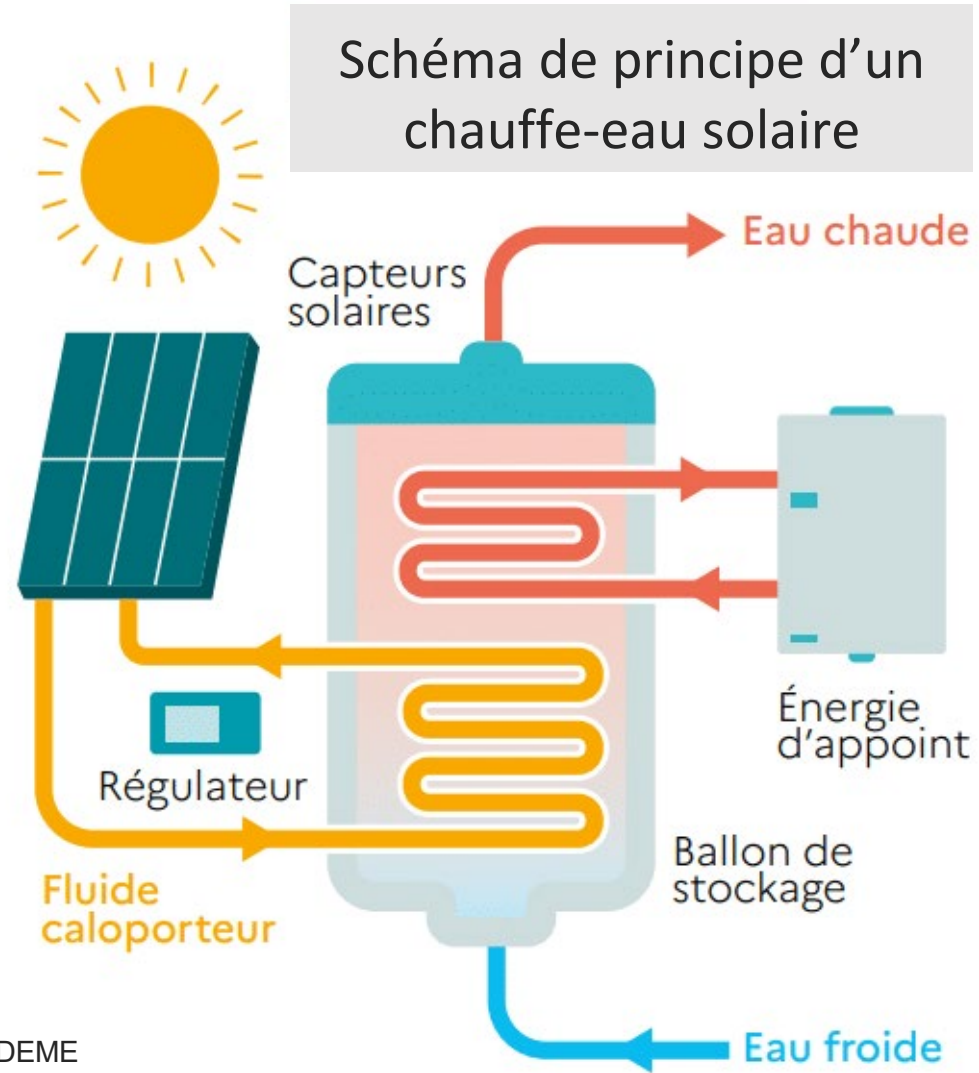
★ Géothermie

★ Boucles d'eau chaude



Vos questions sur le réseau de chaleur parisien ?

# Qu'est-ce que le solaire thermique ?



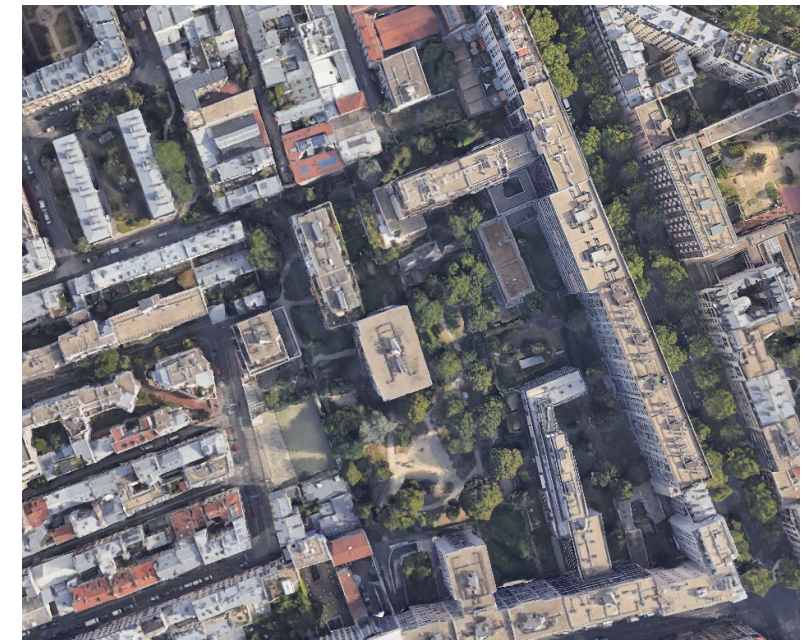
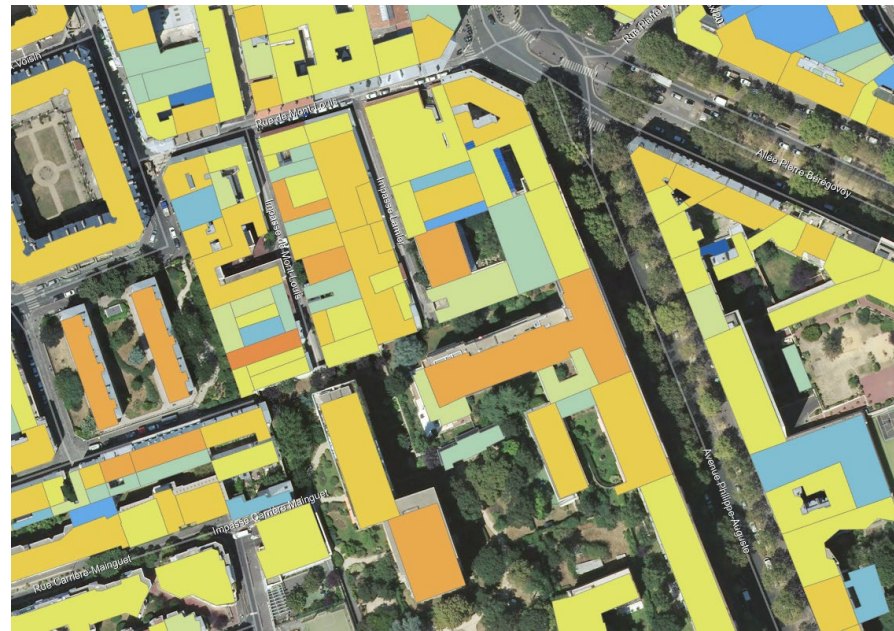
Un capteur plan vitré (@Tecsol)

# Le solaire thermique est-il fait pour votre copropriété ?

Votre système d'eau chaude sanitaire est collectif ?



Vous avez une toiture-terrasse en partie commune ?



## Avantages :

- Une technologie maîtrisée ;
- Une énergie locale, gratuite et illimitée ;
- Un meilleur bilan carbone pour la copropriété.

## Points d'attention :

- Ne jamais surdimensionner une installation !
- Un monitoring adapté des installations.

## Aide à l'étude

- Aide à l'étude de faisabilité du Fonds Chaleur de l'ADEME : **de 50 à 70 % maximum du montant HT ;**
- Bonus Métropole Rénov' "étude complémentaire" lors de la réalisation d'une Maitrise d'Oeuvre conception : **pour les copropriétés de moins de 50 logements, 5 000 € HT.**

## Aides aux travaux

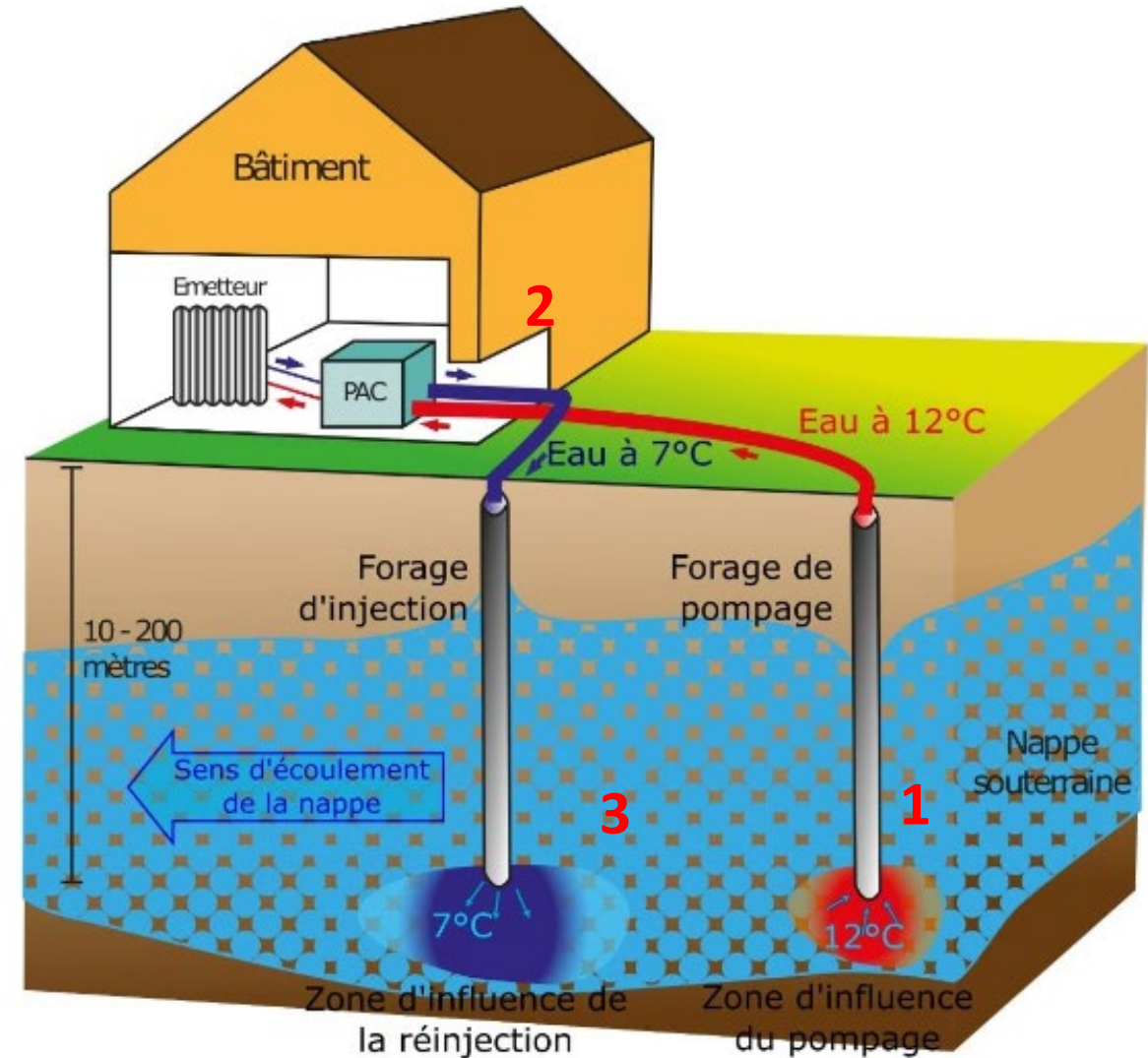
- Aide à l'installation du Fonds Chaleur de l'ADEME : **63 € maximum par MWh de chaleur ;**
- Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

## Géothermie de surface :

→ récupération de la chaleur en sous-sol, jusqu'à 200 m de profondeur.

## La géothermie sur nappe :

1. Pompage de l'eau d'une nappe souterraine,
2. Prélèvement de ses calories grâce à une PAC en surface,
3. Réinjection de l'eau dans la même nappe.



@Geothermies.fr

**Schéma général de géothermie sur nappe**

# La géothermie sur nappe est-elle faite pour votre copropriété ?

Votre système de chauffage et / ou d'eau chaude sanitaire est collectif et hydraulique ?

Vous avez un plancher chauffant hydraulique ?



@Sebastian Schuster/Unsplash



Vous avez une grande cour ?

Un grand parking souterrain ?



@Anastasiya Badun/Unsplash

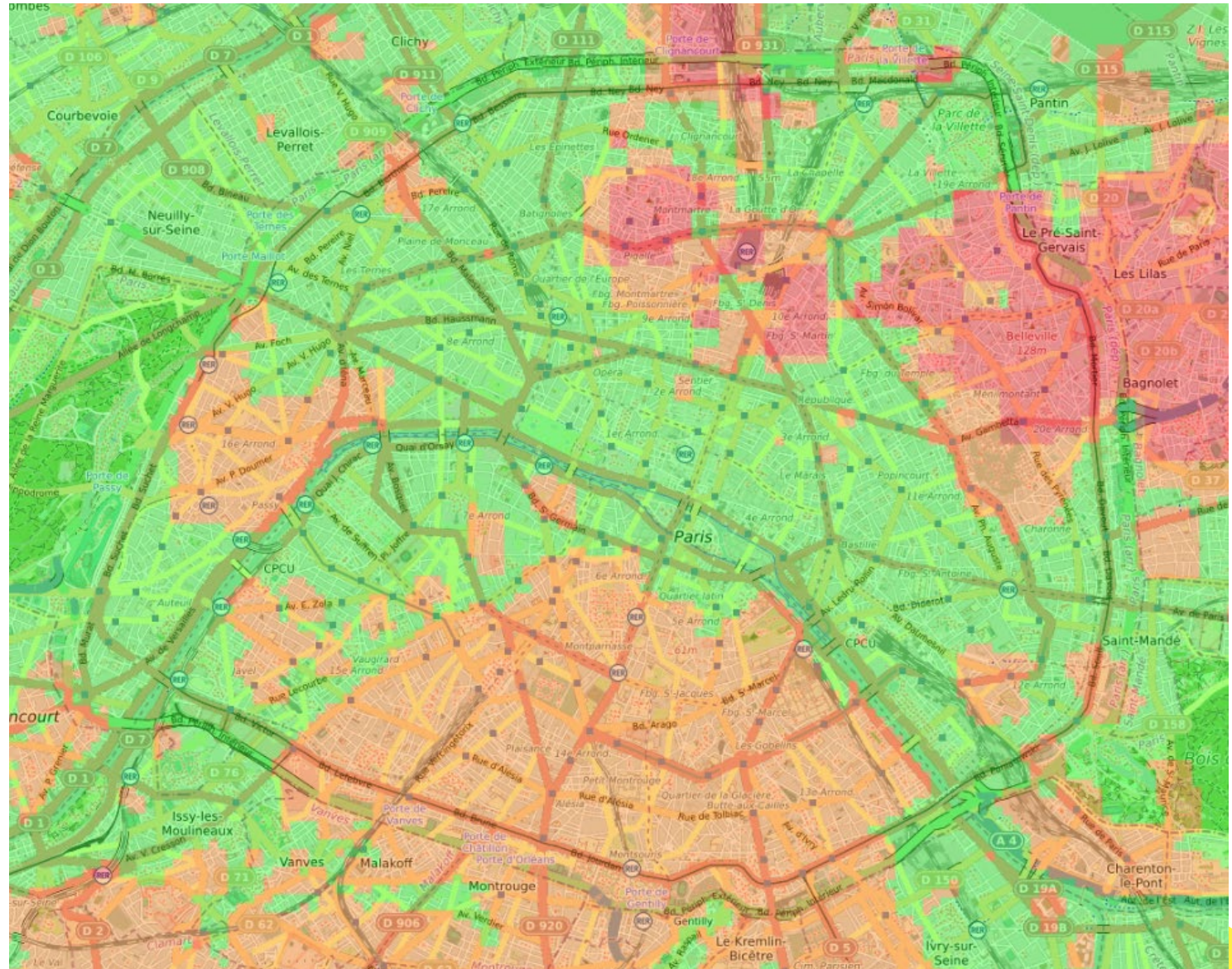
# La réglementation en géothermie sur nappe

Un code couleur lié à une réglementation d'autorisation :

- **zone rouge** : impossible en copropriété,
- **zone orange** : alertes à lever par un professionnel,
- **zone verte** : pas d'alerte.

Différence en fonction des contraintes connues du sous-sol :

- Composition du sous-sol,
- Présence de cavités,
- etc.



## Avantages :

- Une énergie renouvelable, locale et disponible en permanence ;
- Une ressource très présente sous Paris ;
- Des rendements stables ;
- Un meilleur bilan carbone pour la copropriété.

## Points d'attention :

- Un besoin d'un espace important entre 2 forages ;
- Des contraintes hydrogéologiques à étudier en amont ;
- Une maintenance régulière des installations à prévoir.

## Aide à l'étude

- Aide à l'étude de faisabilité du Fonds Chaleur de l'ADEME : **de 50 à 70 % maximum du montant HT de l'étude ;**
- Aide à la recherche des ressources géothermiques ;
- Bonus Métropole Rénov' "étude complémentaire" lors de la réalisation d'une Maitrise d'Oeuvre conception : **pour les copropriétés de moins de 50 logements, 5 000 € HT.**

## Aides aux travaux

- Aide à l'installation du Fonds Chaleur de l'ADEME : **25 € maximum par MWh de chaleur ;**
- Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

# Résidence La Fontaine - Antony

- ❖ **Plus de 800 lots**
  - 10 bâtiments
  - Des commerces, dont un supermarché
  - Un centre médical
- ❖ chauffage de 900 appartements en plancher chauffant
- ❖ Chaufferie gaz et fuel
- ❖ Sous-station dans chaque bâtiment



**4 chaudières de plus de 35 ans - des pannes récurrentes.**



Bruleurs gaz



Bruleurs mixtes: gaz - fuel

## 2021 - Début du projet : quelle production de chaleur renouvelable ?

- Réseau de chaleur ?
- Biomasse ?
- Collecte sur les eaux usées (eaux noires)?
- Pompes à chaleur Air/Eau avec Photovoltaïque ?
- **Géothermie ?**



35 ans- des pannes !!!

Evolution



Chaudières à condensation



## 1er forage pour validation

Géothermique en nappe  
superficielle à 70m de  
profondeur

Validation des études théoriques

Résultats légèrement supérieurs  
aux études

**Forage validé !**



## Etude pour le remplacement de la production de chaleur



Assistant **Maitre d'Ouvrage** => Elaborer le CCTP

Travail en équipe avec la Commission Energie du Conseil Syndical

### Solutions étudiées et retenues

- Géothermie
- Pompes à Chaleur Air/Eau
- Appoint Gaz

### Dimensionnement (des chaudières et échangeurs)

Appel d'offres  choix du fournisseur  Vote en AG

## Mise en oeuvre du projet

### Recherche des aides

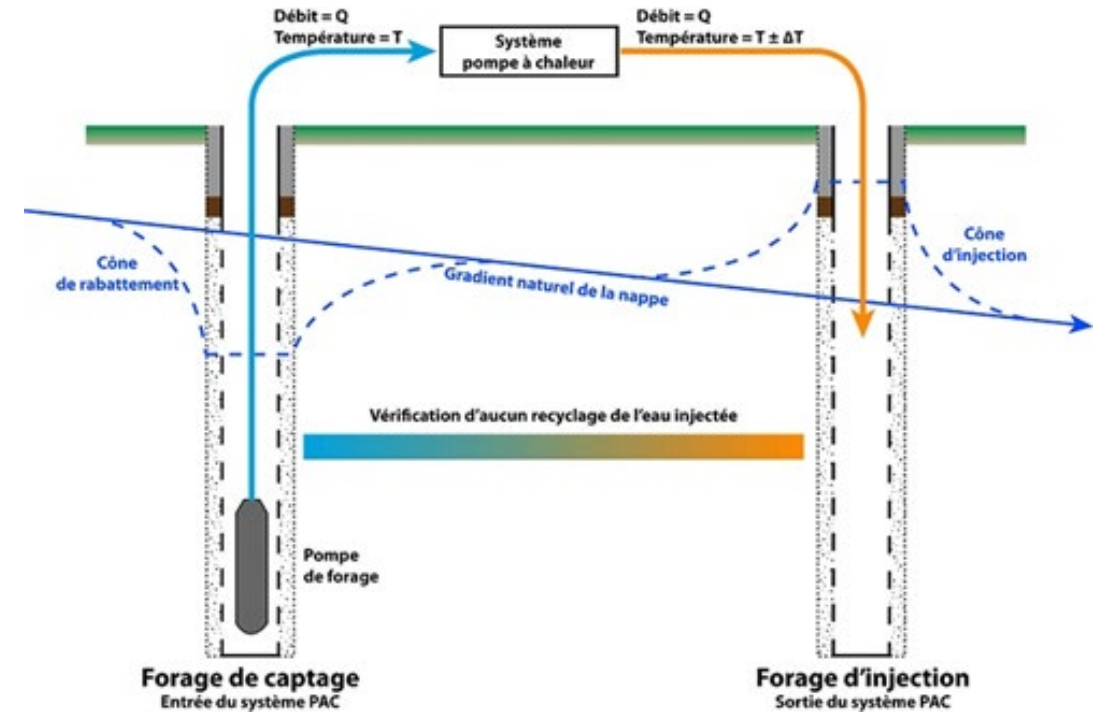
- Fond Chaleur (Ademe)
- MaPrimeRénov
- CEE
- EcoPrêt à taux zéro copropriété

### Vote en Assemblée Générale

Validation du projet par une grande majorité des copropriétaires lors de l'AG



## Mise en oeuvre du projet



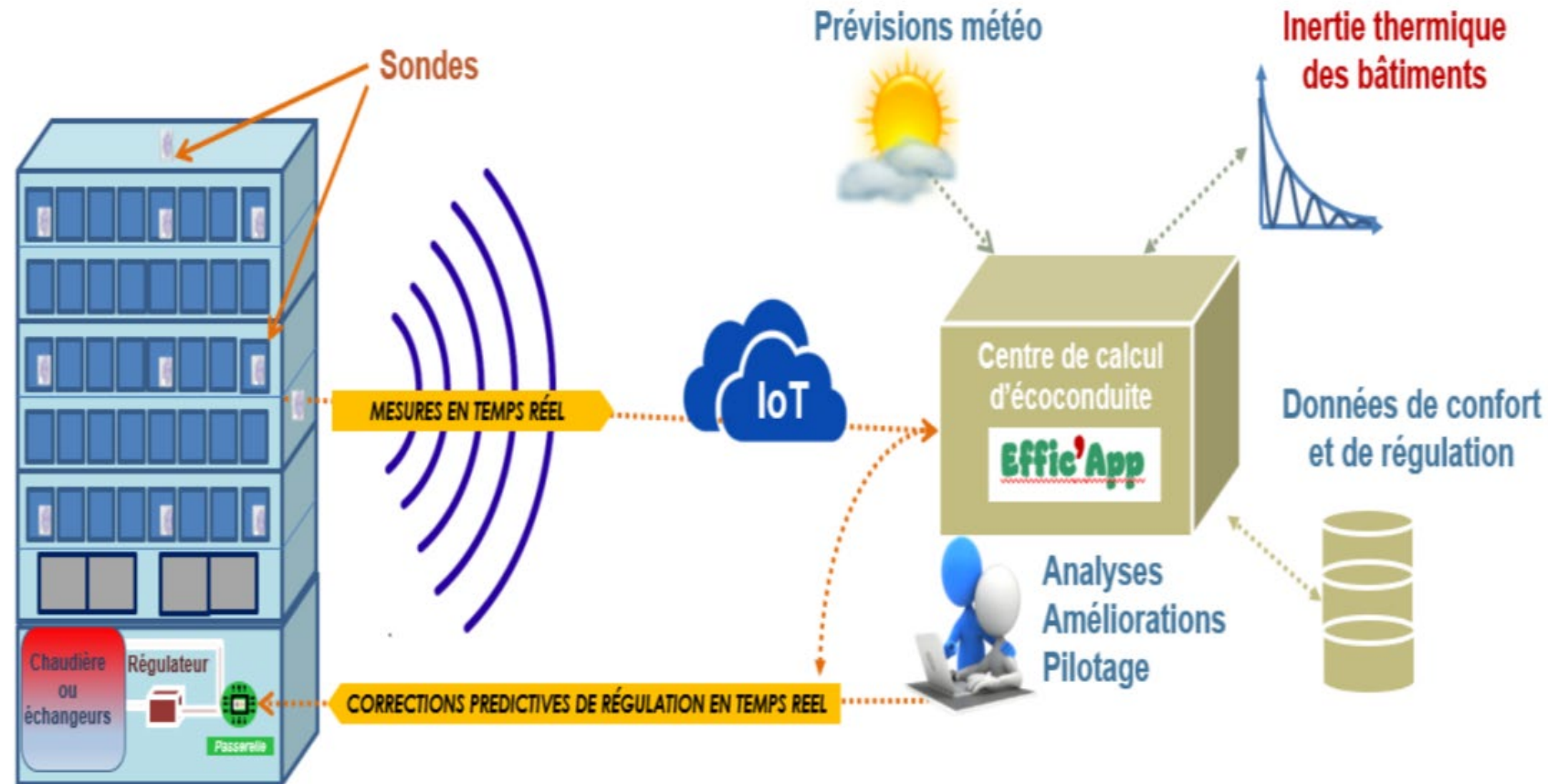
## Mise en oeuvre et réalisation du projet



## Mise en oeuvre du projet



## Optimisation du chauffage



Mise en place  
d'un système de  
régulation  
prédictive

Réduction des  
consommations  
de gaz : **entre 10**  
**et 20%**  
d'économies

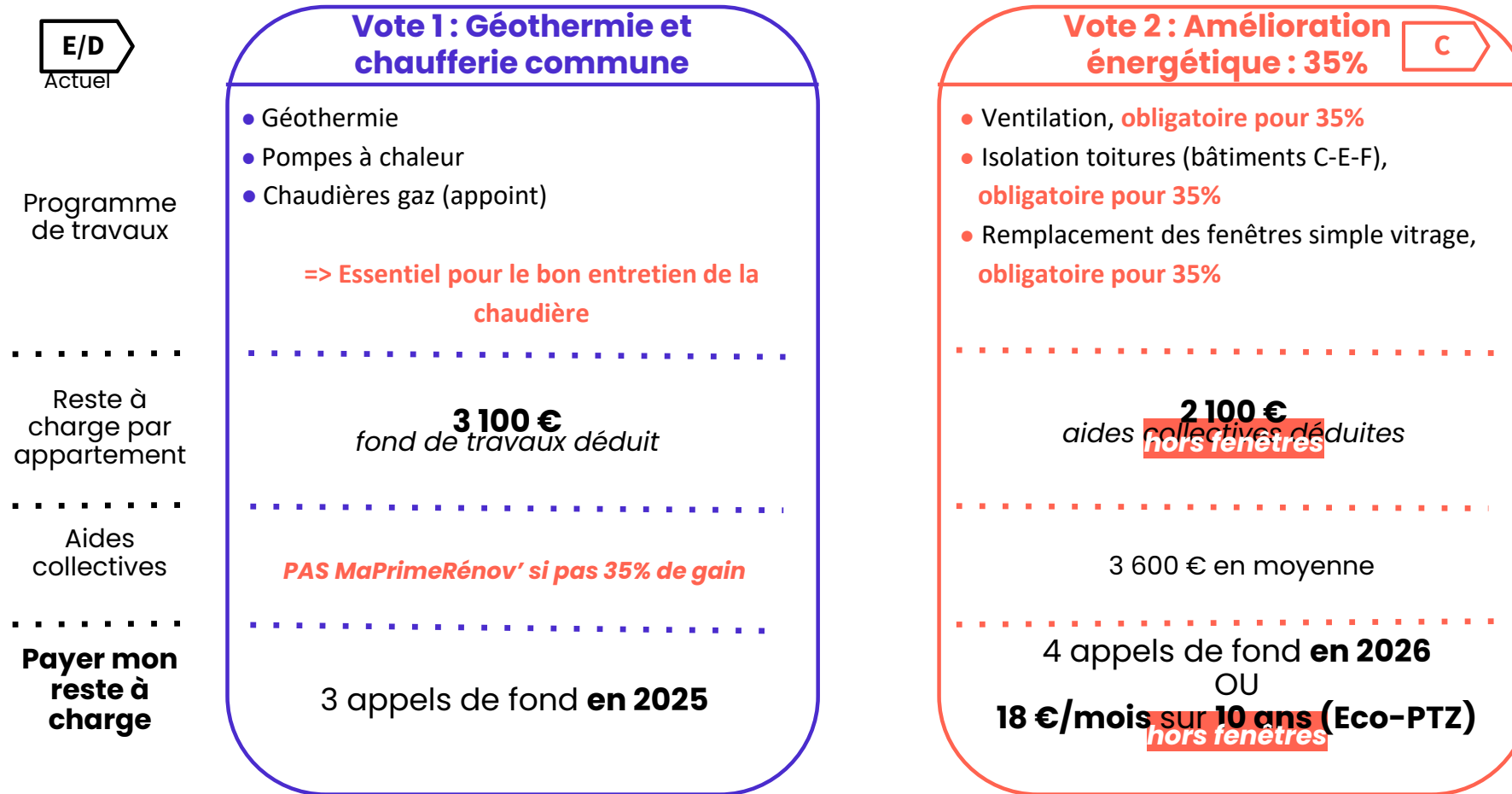
## Rôle du conseil syndical

### Une interface entre les copropriétaires et le syndic

1. Impulsion et identification des besoins
2. Études et mise en concurrence
3. Interface avec le syndic et les prestataires
4. Préparation des décisions en assemblée générale
5. Suivi de la mise en œuvre
6. Suivi des performances
7. Limites de son rôle



## Financement du projet : 3.000€ + 18€/mois



Mensualité sur 10 ans en ayant recours aux solutions d'emprunts collectifs

## Financement : plus de 2.8 M€ de financements collectifs mobilisés



Aides collectives  
(sans condition de  
revenu)



maprimerenov'  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

820 000€



2.000.000 €



*mobilisé en études*

**Au total, 2 820 000 € d'aides collectives**



**POSSIBILITÉ** d'éco prêt à taux zéro  
*pour les logements en résidence principale*

Aides individuelles  
pour les  
copropriétaires  
**occupants**  
(selon le revenu)



maprimerenov'  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

1 500 - 3 000 € / foyer selon revenu



1 050 - 4 200 € / foyer selon revenu

## Vous avez des questions sur un projet d'énergies renouvelables ?

=> Bénéficiez d'une première évaluation avec les expertes et experts de l'Agence Parisienne du Climat !

# Conférence

---

## Améliorer la gestion des déchets dans son immeuble



# Intervenant.e.s



**Cosima  
MALANDRINO**



**Nicolas  
LEVREL**



**Anne-Sophie  
BRANQUART**



**Frédéric  
DELHOMMEAU**



# 100 000 tonnes de déchets en moins d'ici 2030

Le Plan de réduction de la Ville de Paris a été adopté en décembre 2024 par le Conseil de Paris



## Le projet “Immeubles Zéro Déchet”

Un projet phare du Plan Local de  
Prevention des Déchets Ménagers et  
Assimilés (PLPDMA), adopté à  
l’unanimité par le Conseil de Paris en  
décembre 2024

Objectif 2027 : + de 100 immeubles  
zéro déchet à Paris

Objectif 2030 : + de 1000  
immeubles zéro déchet



Prévention des déchets et  
l’amélioration du taux de  
valorisation

Amélioration du cadre de vie et  
des conditions de travail des  
gardiens, des sociétés de nettoyage,  
des agents de la Ville

## Immeubles sélectionnés

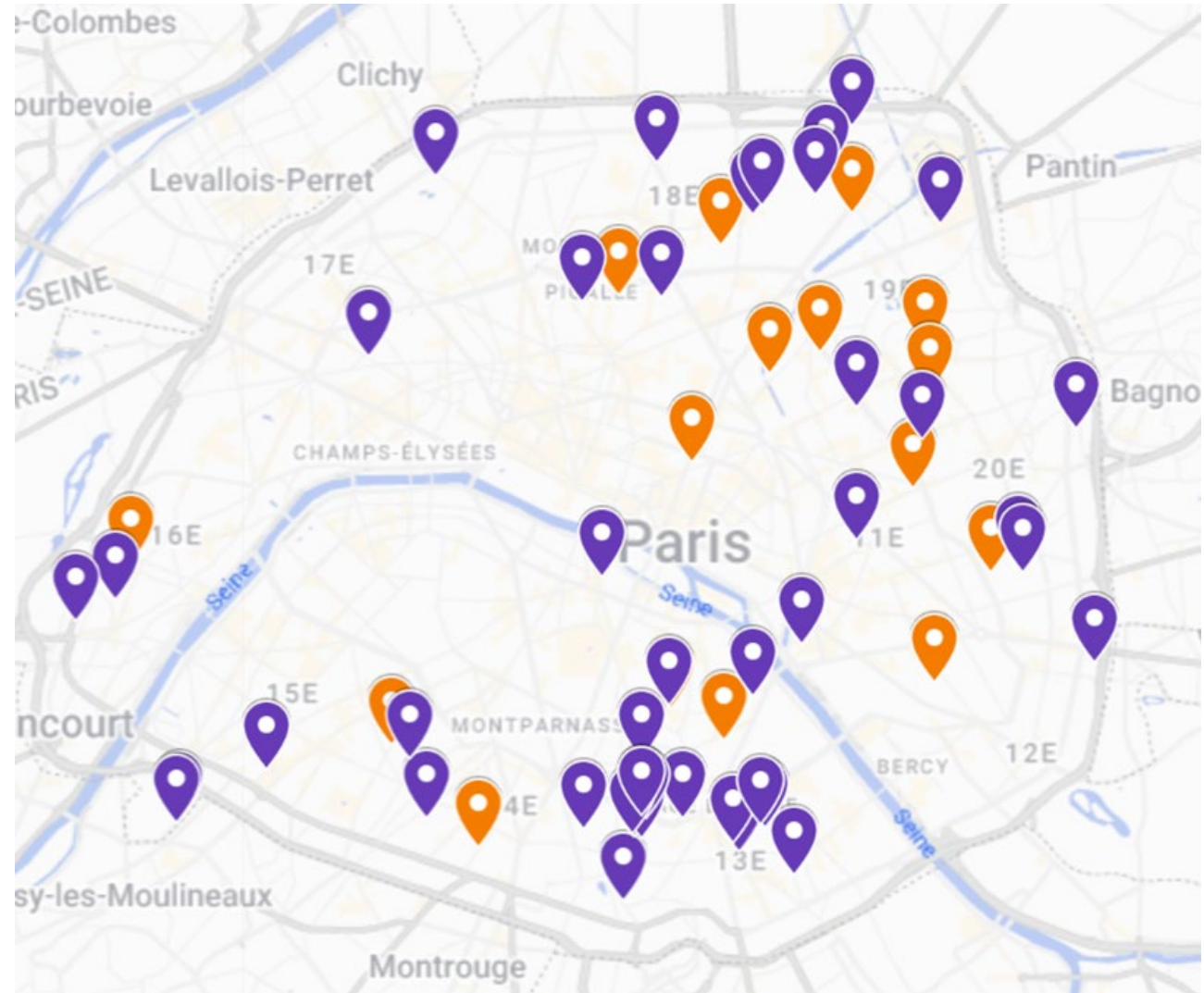
16 immeubles dans le parc  
privé

44 immeubles dans le parc  
social

A minima un immeuble dans  
chaque arrondissement – en  
dehors du 7<sup>ème</sup>

Estimation d'environ 12 000  
habitants concernés

3 immeubles en QPV (11e, 19e,  
20e)





# Zoom sur les copropriétés zéro déchet

## Un panel le plus varié possible :

- 16 immeubles sélectionnés avec 15 à 110 logements par copropriété
- 13 arrondissements parisiens représentés
- 6 avec gardien.ne.
- 7 avec un compost
- 4 avec un système de prêt existant
- 3 avec un vide ordure
- 28 locaux poubelles

Le choix pour notre première promotion de retenir les plus ouverts à tester des choses ! Etat d'esprit "bac à sable" pour se lancer ensemble dans l'expérimentation.



## Diagnostic

**92%** des locaux sans affichage de consigne sur les ordures ménagères résiduelles

**55%** des bacs jaunes sans affichage des consignes de tri (ou obsolètes)

**Une communication claire et visible, c'est le premier défi**

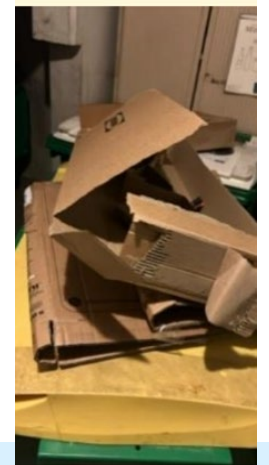
Bonus : la collaboration très efficace avec les divisions locales de propreté

:-)

- Une gestion des encombrants globalement sans problème
- Des espaces de don +/- formalisés autour des boites aux lettres

:-(

- Les cartons
- Souvent des sacs dans les bacs jaunes





## IMMEUBLE ZÉRO DÉCHET : À VOUS D'AGIR !



Félicitations ! Votre immeuble a été sélectionné pour devenir un immeuble zéro déchet. Pour améliorer le tri des déchets, nous avons analysé le contenu de votre bac gris d'ordures ménagères.



### L'analyse de votre poubelle

**43 %**

de votre bac gris pourrait connaître une seconde vie !



DANS VOTRE BAC GRIS, ON TROUVE :

40 % PAPIERS ET EMBALLAGES

3 % DÉCHETS ALIMENTAIRES

57 % DÉCHETS NON VALORISABLES QUI ONT LEUR PLACE DANS CE BAC

2 square Vermeuse - 75005 Paris

### Votre défi !

Mieux trier car vos déchets peuvent devenir de nouvelles ressources !



**PAPIERS ET EMBALLAGES :**  
bac jaune, Trilib'



**DÉCHETS ALIMENTAIRES :**  
Trilib'et abris bacs sur les marchés



**VERRE :**  
bac blanc, Trilib', colonnes à verre



**AUTRES DÉCHETS VALORISABLES :**  
ressourceries, bornes textiles, trimobile, déchèteries...



Tous les lieux pour trier près de chez vous sont ici



## Composition des OMR

DMS et DEEE  
0,87%

Textile  
7,56%

Verre  
5,83%

OMR  
22,62%

Déchets organiques  
21,88%

Emballages  
41,25%

## Enquête habitants

### → Un paradoxe :

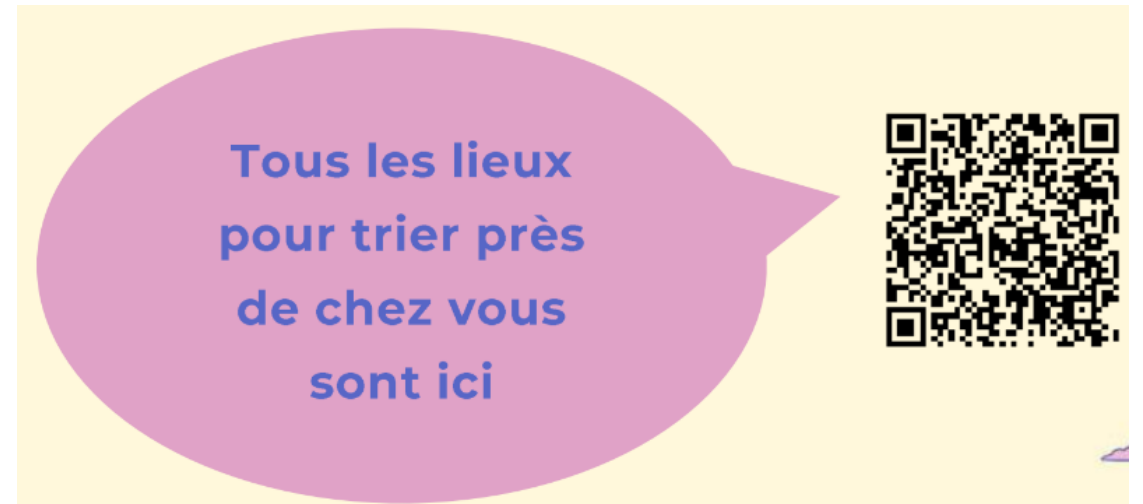
- Consensus général en faveur du tri et de la prévention des déchets ;
- Pourtant, on reste globalement pas bons (cf. résultats caractérisation).

Syndics, conseillers syndicaux, sentez-vous à l'aise de porter le sujet, vos voisins sont d'accord !

### → Des règles peu claires ou compliquées

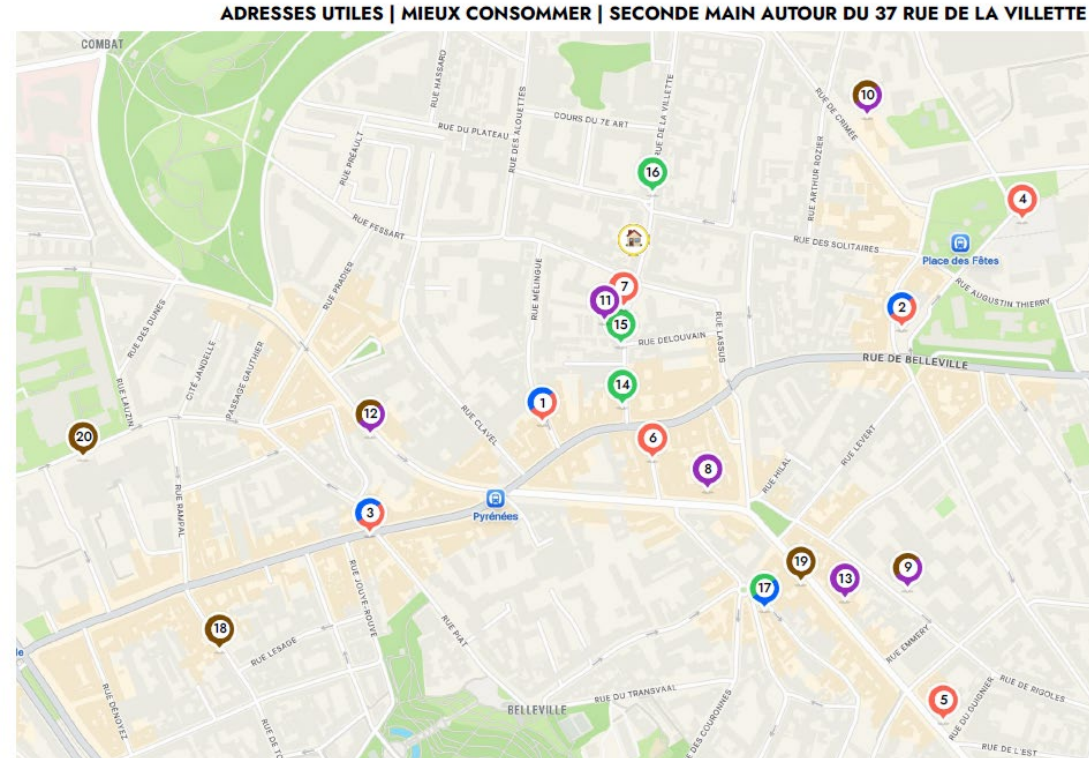
### → Des services de proximité peu connus

Là encore : l'enjeu de la communication, notamment au sein de l'immeuble



<https://www.paris.fr/pages/en-2019-paris-vous-facilite-le-tri-6266>

# Quelques exemples de mises en pratique



## ADRESSES UTILES | MIEUX CONSOMMER | SECONDE MAIN

### ALIMENTS EN VRAC

1. day by day épicerie 5 Rue Melingue, Paris 19e
2. Biocoop Les Fêtes 1 Rue du Pré Saint-Gervais, Paris 19e
3. Biocoop Belleville en Bio 62 Rue de Belleville, Paris 20e
4. Marché de la place des fêtes place des Fêtes, Paris 19e - mardi vendredi dimanche 7h00-13h30
5. Marché Pyramides Rue des Pyramides, Paris 20e - jeudi 7h00-13h30 dimanche 7h00-14h30
6. VINO Sfluso 5 Rue Jean-Baptiste Dumay, Paris 20e (vins italiens en vrac)
7. TEA & TY Paris 21 Rue de la Villette, Paris 19e

### VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN

8. Le Relais EMMAUS 340 rue des Pyramides, Paris 20e
9. La Ressource de Belleville 46 rue des Rigoles, Paris 20e
10. La Ressource Place des Fêtes 18 rue de Crimée, Paris 19e
11. Gloria 17 Rue de la Villette, Paris 19e
12. Mercato 15-17 Av. Simon Bolivar, Paris 19e
13. Drou la Fée du Troc 314 rue des Pyramides, Paris 20e

### "MADE IN JOURDAIN"

14. Dorel 3 Rue de la Villette, Paris 20e
15. Les Roussoberts - boutique atelier 17 Rue de la Villette, Paris 19e
16. Justine Cornuot Céramique 80 Rue de la Villette, Paris 19e
17. COCLICO' Cosmétiques Naturels 80 Rue de la Mare, Paris 20e

### PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN

1. day by day épicerie 5 Rue Melingue, Paris 19e
2. Biocoop Les Fêtes 1 Rue du Pré Saint-Gervais, Paris 19e
3. Biocoop Belleville en Bio 62 Rue de Belleville, Paris 20e
17. COCLICO' Cosmétiques Naturels 80 Rue de la Mare, Paris 20e

### MOBILIER ET VAISSELLE

9. La Ressource de Belleville 46 rue des Rigoles, Paris 20e
10. La Ressource Place des Fêtes 18 rue de Crimée, Paris 19e
12. Mercato 15-17 Av. Simon Bolivar, Paris 19e
18. La Tablérie 39bis rue de Toulille, Paris 20e (recyclerie vaisselle, ustensiles, électroménagers, [info@tablelie.com](mailto:info@tablelie.com))
18. Objet Direct 305 Rue des Pyramides, Paris 20e
20. Les Meubles Circulaires 32 rue Rébeval, Paris 19e (achat / vente / réparation, [lesmeublescirculaires.fr](mailto:lesmeublescirculaires.fr))

## SITES INTERNET UTILES

### VÊTEMENTS

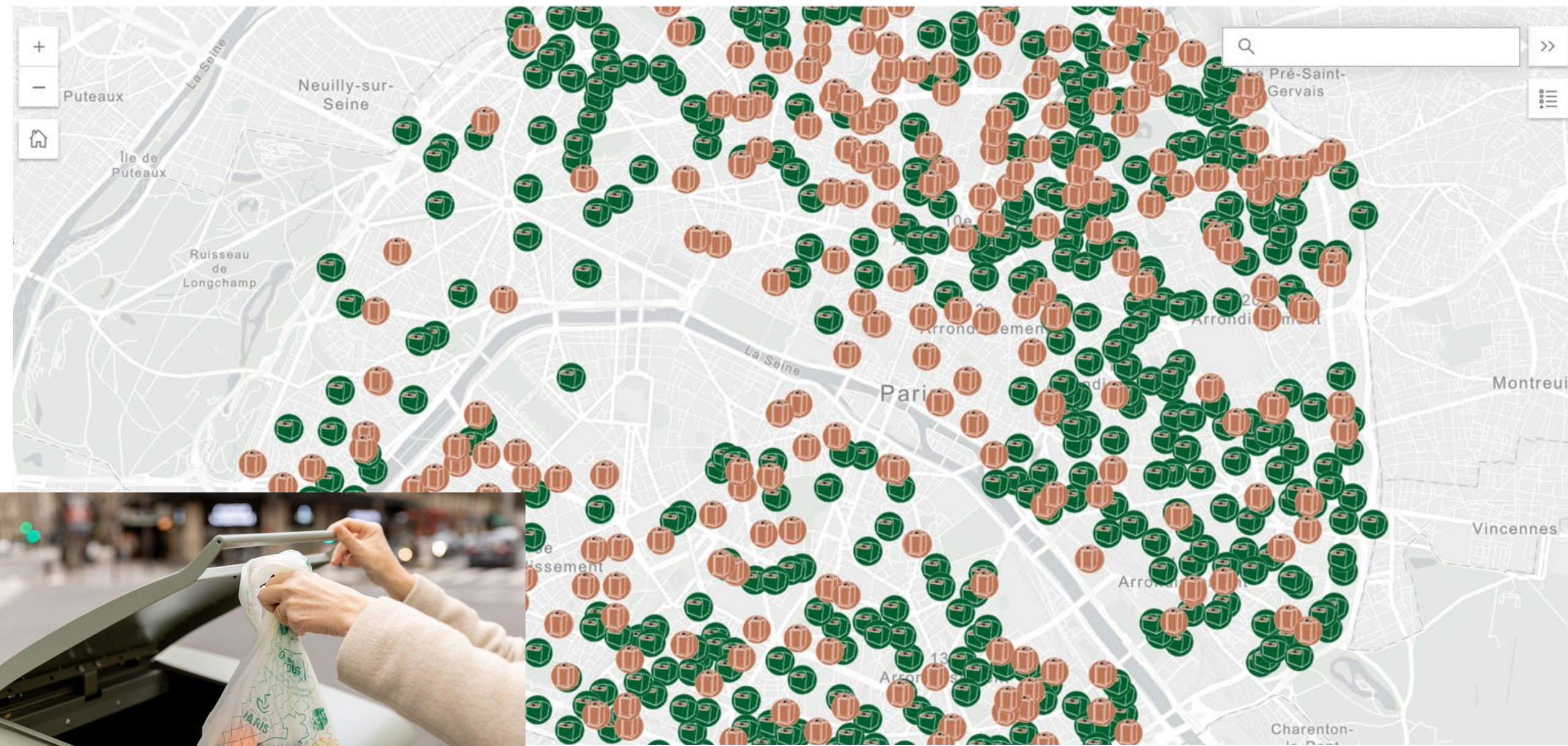
[refashion.fr](http://refashion.fr)

### PRODUITS D'HYGIÈNE ET D'ENTRETIEN

Super Flacon (produit d'entretien et d'hygiène dans contenant consignés livré en vélo) [superflacon.fr](http://superflacon.fr)



# Ensemble des points d'apport volontaire de déchets alimentaires



# Témoignages



**Nicolas  
LEVREL**



**Anne-Sophie  
BRANQUART**





# Les objets de la cuisine

## Kitchen items



# A VOUS DE JOUER !

Pour contacter votre division locale de la propreté :

<https://www.paris.fr/lieux/divisions-proprete/tous-les-horaires>

Envie d'en savoir plus sur "Immeubles Zéro Déchets" ?

[frederic.delhommeau@apc-paris.com](mailto:frederic.delhommeau@apc-paris.com) 06 31 02 96 07

et [lucie.girard@apc-paris.com](mailto:lucie.girard@apc-paris.com)

... Et sur le stand n°34 jusqu'à la fin de l'après-midi

PARIS  
PROPRETÉ

CONSIGNES DE TRI,  
CONSEILS POUR RÉDUIRE  
SES DÉCHETS, RÈGLEMENTS,  
ADRESSES DES ÉQUIPEMENTS...

Retrouvez  
toutes les infos utiles  
sur la propreté et  
les déchets à Paris  
**sur Paris.fr**



# Conférence

---

## **Propriétaires bailleurs : les aides financières disponibles pour vos projets de rénovation énergétique**



# Intervenant.e.s



**Sophie PARIS**

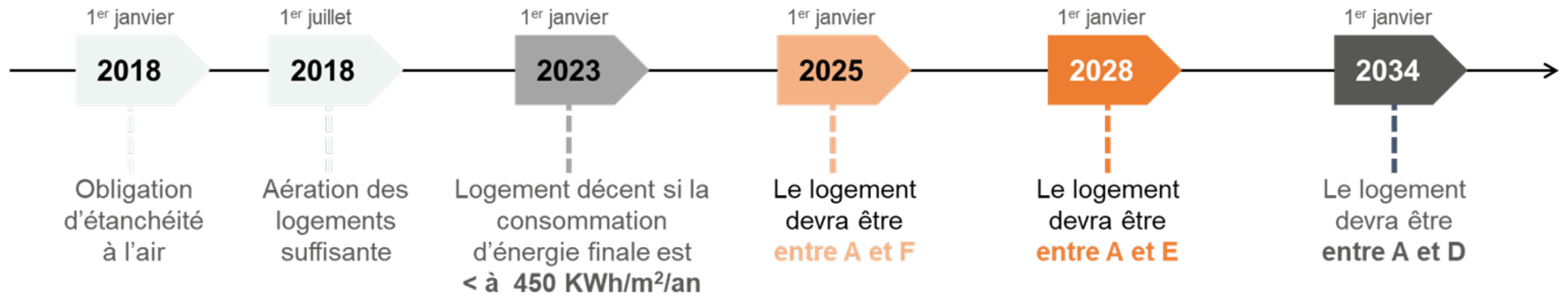


**David GOUTAL**



## Obligations issues de la loi Climat et Résilience

- Gel des loyer F / G
- Décence énergétique



<b>70</b> kWhep/m <sup>2</sup> .an	<b>6</b> kg CO2 ep/m <sup>2</sup> .an	<b>A</b>
<b>110</b> kWhep/m <sup>2</sup> .an	<b>11</b> kg CO2 ep/m <sup>2</sup> .an	<b>B</b>
<b>180</b> kWhep/m <sup>2</sup> .an	<b>30</b> kg CO2 ep/m <sup>2</sup> .an	<b>C</b>
<b>250</b> kWhep/m <sup>2</sup> .an	<b>50</b> kg CO2 ep/m <sup>2</sup> .an	<b>D</b>
<b>330</b> kWhep/m <sup>2</sup> .an	<b>70</b> kg CO2 ep/m <sup>2</sup> .an	<b>E</b>
<b>420</b> kWhep/m <sup>2</sup> .an	<b>100</b> kg CO2 ep/m <sup>2</sup> .an	<b>F</b>
<b>≥ 420</b> kWhep/m <sup>2</sup> .an	<b>≥ 100</b> kg CO2 ep/m <sup>2</sup> .an	<b>G</b>

## Points clés à retenir

- Valable **10 ans** (depuis 01/07/2021)
- DPE antérieurs au 01/07/2021 : **invalides depuis le 01/01/2025**
- Mesure 5 postes de consommation / **1 étiquette commune**
- Modifications récentes : **mise à jour gratuite** sur le site de l'ADEME

## Aides aux travaux



## Conventionnement Anah



## Aides fiscales

TVA à taux réduit

Déficit foncier

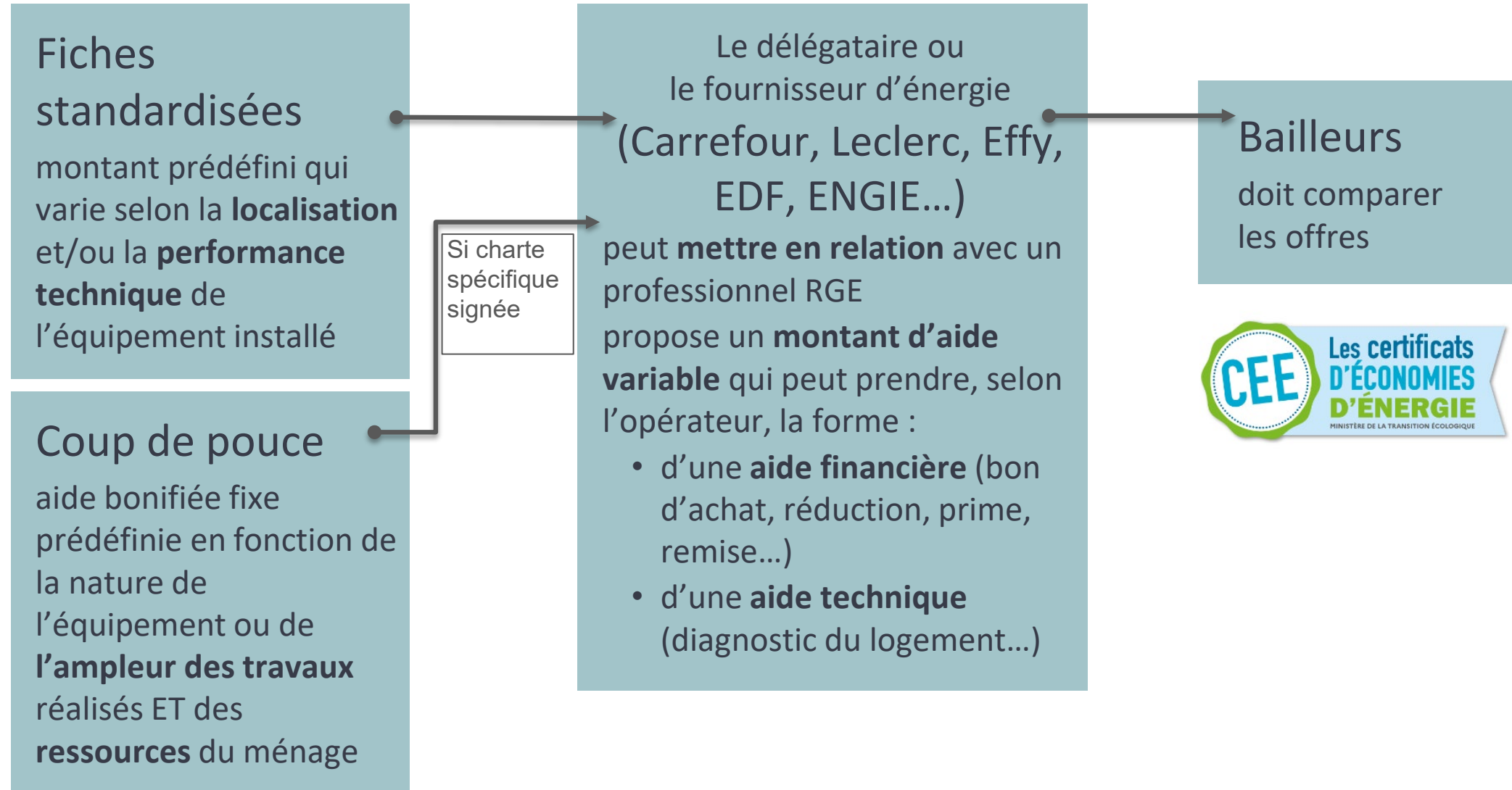
## Financement du reste à charge



### Conditions communes :

- Tout ménage **sans condition de ressources**
- Logement > **15 ans**
- Résidence principale locative  $\geq$  **6 ans**
- Artisan certifié **RGE** obligatoire
- Demande déposée **avant** le début des travaux





Niveau de loyer	Décote de loyer	Taux de réduction d'impôt sans IML	Taux de réduction d'impôt avec IML
<b>Loc1</b> (location intermédiaire)	15 %	15 %	20 %
<b>Loc2</b> (location sociale)	30 %	35 %	40 %
<b>Loc3</b> (location très sociale)	45 %	/	65 %

Convention Anah 6 ans + loyer plafonné à locataire sous conditions de ressources



25% du montant des travaux subventionnables

**Primes complémentaires :**  
Habiter mieux, IML

Pour des travaux qui permettent :

- un gain énergétique d'au moins **35%**
- l'atteinte de l'**étiquette D** du DPE a minima

Taux réduit de TVA à 5,5%

Pour des travaux d'**amélioration de la qualité énergétique**  
(fourniture et pose)

Réalisés dans un logement à **usage d'habitation**

Construit depuis plus de **2 ans**



Régime réel d'imposition

Déduction des **charges liées aux travaux de rénovation énergétique** des revenus fonciers

**Déficit foncier : Charges déductibles > Revenus fonciers**

Déficit imputable sur le revenu global

Dans la limite de **10 700€ / an**

Doublement du plafond possible, sous conditions (**21 400€**)

## Conditions communes

- Tout ménage **sans condition de ressources**
- Logement > **2 ans**
- Occupé à titre de **résidence principale**
- Artisan certifié **RGE** obligatoire
- Pour une **rénovation par geste ou globale**



## Rénovation par geste

**1, 2 ou 3 actions**  
travaux prévus dans la  
liste de ceux éligibles

plafonds maximum de  
l'emprunt fixé entre  
7 000 € et 30 000 €  
selon le nombre  
d'actions

durée de  
remboursement  
15 ans

## Rénovation globale

réalisation d'a minima  
2 gestes d'isolation et  
gain de 2 classes  
énergétiques (audit  
obligatoire)

plafonds maximum de  
l'emprunt fixé à  
50 000 €

durée de  
remboursement  
20 ans

## Pack d'aides et services d'Action Logement

Contrat 3 ans, candidats locataires salariés, garantie Visale ; Prêt travaux 10–15 000 € à 1,5 % (10 ans) ; Aides à la location jusqu'à 3 000 €/an sur 3 ans.

Formule 1	Formule 2	Formule 3
<p>Un prêt travaux à taux très attractif <b>remboursable sur 10 ans</b> maximum et qui peut être débloqué durant 3 ans selon vos besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit jusqu'à <b>10 000 €</b> pour tout type de travaux,</li> <li>• Soit jusqu'à <b>15 000 €</b> pour des travaux de rénovation énergétique.</li> </ul>	<p>Une prise en charge des honoraires de mise en location via un professionnel immobilier agréé<sup>(1)</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour un logement meublé : jusqu'à 1 000 €, 3 fois par an,</li> <li>• Pour un logement non meublé : jusqu'à 1 000 €, 1 fois par an.</li> </ul>	<p>Les formules 1 + 2 avec les options à choisir.</p>

## Information préalable obligatoire

Notifiez le locataire par remise en main propre ou LRAR : nature des travaux, modalités et calendrier.

## Accès au logement

Le locataire doit laisser l'accès, sauf samedis, dimanches et jours fériés (accord requis pour ces jours).

## Durée > 21 jours

Réduction proportionnelle du loyer possible.

## Avantage bailleur

Impliquez votre locataire via un entretien préalable pour favoriser son adhésion et partager les économies d'énergie.



L'interlocuteur de  
confiance des  
propriétaires bailleurs